La Marine obtient la capitulation de George Washington

En effet c'est suite à la bataille qui marqua l'ouverture des hostilités opposant la France à l'Angleterre dans leurs colonies nord-américaines que le 3 juillet 1754 vers 8 heures du soir, Louis Coulon sieur de Villiers, capitaine d'une compagnie franche de la Marine, obtient l'acte de capitulation signé, entre autres, par un certain George Washington, jeune lieutenant-colonel dans la troupe coloniale de Virginie.



Cette bataille au Fort Necessity aussi connue sous le nom de bataille de Great Meadows fit suite à une tentative par le lieutenant-gouverneur de l'État de Virginie, Robert Dinwiddie, de contester la légitimité des réclamations territoriales françaises dans la vallée de l'Ohio et de s'emparer d'un endroit stratégique à l'embranchement des rivières Ohio, Allegany et Monongahela où se trouve aujourd'hui Pittsburgh, l'importante ville américaine de l'état de Pennsylvanie.

La réaction du gouverneur de la Nouvelle-France ne se laissa point attendre. Il dépêcha l'équivalent d'un régiment de soldats de la Marine et de miliciens canadiens, commandé par Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur, pour déloger les Anglais et occuper à son tour cet endroit qui lui assurait la suprématie militaire sur la région. Quittant Montréal au printemps 1754, ces hommes robustes ayant parcouru rapidement en canots les lacs et rivières arrivèrent à destination au début mai. Sur place, les Français trouvèrent l'endroit déserté par les Anglais, c'est alors qu'un nouveau fort y sera construit et baptisé Fort Duquesne en l'honneur du gouverneur de la Nouvelle-France.

Les Anglais avaient semble t-il, prestement quitté les lieux le 18 avril aussitôt informés par leurs alliés indiens de l'arrivée prochaine des Français dans le haut de la vallée de l'Ohio. Mais les Anglais restèrent à plusieurs dizaines de kilomètres au sud-est du fort pour défricher une piste à chariots dans la forêt tel que leur avait intimé le gouverneur de la Virginie.

Le 23 mai 1754, la France et l'Angleterre n'étant pas encore officiellement en guerre, le commandant Pécaudy de Contrecoeur, sans intentions belliqueuses, envoya en ambassade un détachement d'une trentaine d'hommes commandé par l'officier de Marine, Joseph Coulon de Villiers de *Jumonville*, pour informer Washington qu'il était en territoire français et le sommer formellement de quitter les lieux.

Lors de cette mission plénipotentiaire, le 28 mai au lever du jour, Jumonville ayant négligé de poster des sentinelles pour faire le guet autour de son campement, lui et ses hommes furent attaqués par la troupe de Washington ainsi que par Tanaghrisson et ses guerriers iroquois. Jumonville fut tué ainsi que

neuf de ses hommes tandis que les autres soldats furent capturés. Quelques jours plus tard un Canadien réussit à s'enfuir vers le fort Duquesne et raconta tous les détails de l'incident.

Les événements se précipitèrent dans l'Ohio car le 26 juin arriva au fort Duquesne d'importants renforts militaires. Parmi ceux-ci se trouve le frère de Jumonville, le capitaine de Marine Louis Coulon de Villiers, qui se porta volontaire et reçut le commandement d'un important détachement de cinq à six cents membres de la garnison afin de venger cette attaque sournoise et de chasser les Anglais de ce territoire réclamé par la France. À la poursuite des Anglais, après quelques jours de marche, de Villiers et sa troupe passèrent à l'endroit où le petit détachement de Jumonville était tombé dans l'embuscade. Washington y avait abandonné, sans sépulture, les cadavres scalpés qui servaient de proie aux loups et aux corneilles.

Rejoignant les coupables quelques jours plus tard (le 3 juillet) de Villiers constata que le jeune officier de 22 ans, George Washington, et ses hommes s'étaient réfugiés dans une grossière redoute de rondins, baptisée à juste titre Fort Necessity. Le moral et la discipline des Anglais étaient au plus bas car leurs alliés Mingos les avaient abandonnés aussitôt que l'arrivée en force de la Marine fut confirmé.

Sous une forte pluie, sans relâche pendant neuf heures, les soldats de la Marine accablèrent l'ennemi d'un feu nourri, lui infligeant une centaine de pertes, soit environ le tiers de ses effectifs. À la tombée de la nuit, les pertes de Coulon de Villiers ne s'élevaient qu'à trois morts et 17 blessés, mais ses hommes étaient épuisés, la poudre et les projectiles commençaient à manquer, et il y avait des raisons de craindre l'arrivée prochaine de renforts britanniques. De Villiers décida alors de parlementer, et Washington accéda sans hésitation à sa demande.

Le capitaine Coulon de Villiers rédigea les sept articles de la capitulation offrant, à certaines conditions, les honneurs de la guerre à Washington et ses hommes. Au bas de ce document se trouvent les signatures de Coulon de Villiers, capitaine de la Marine, de James Mackay, capitaine de l'armée britannique et aussi la signature de George Washington, lieutenant-colonel de la Milice de Virginie. L'original du document, écrit sur papier parchemin, se trouve au Canada dans les archives du District de Montréal.

Le lendemain matin, 4 juillet 1754, les Anglais s'enfuirent si rapidement que Washington laissa son journal parmi les bagages abandonnés. Le gouvernement français utilisa abondamment son contenu, ainsi que celui des articles de la capitulation, pour taxer les Britanniques d'assassins et d'agresseurs avoués.

Quoique le gouverneur Duquesne ait exprimé de sérieuses réserves concernant la clause numéro 6 de l'acte de capitulation qui interdit la vallée de l'Ohio aux Britanniques pour une période de seulement un an, il fut quand même satisfait de la tournure des événements. Les compagnies franches de la Marine avaient vengé l'honneur de la France et supprimé la menace britannique contre la position française dans l'ouest.

Dans son rapport à François Marie Peyrenc de Moras, ministre de la Marine, il loua non seulement la valeur de Louis Coulon de Villiers, mais aussi la retenue dont il avait fait preuve en épargnant la vie du jeune Washington et des Américains, malgré l'amer ressentiment qu'il avait dû éprouver à la suite de l'assassinat de son frère.

En 1757, quelques mois avant sa mort, Louis Coulon de Villiers reçu la Croix de Saint-Louis, le plus prestigieux honneur que le roi de France accordait à ses hommes de guerre.